



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PR-197-04-2024

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 197-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 septembre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 197-04-2024 intitulé : Projet de règlement numéro 197-04-2024 amendant le Règlement de zonage numéro 197-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé, afin de modifier la liste des activités professionnelles à domicile et d'ajouter des dispositions spécifiques aux centres de biométhanisation.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 novembre 2024 à 18 h 30 au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham (salle Louis-Renaud). Au cours de cette assemblée, la personne présidant l'assemblée expliquera, avec l'appui du directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire de la Ville, le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de cette assemblée est de : présenter un projet de règlement afin de modifier la liste des activités professionnelles à domicile et d'ajouter des dispositions spécifiques aux centres de biométhanisation
4. Le projet de règlement peut être consulté au Service du développement et de l'aménagement au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h ainsi que sur le site web de la Ville.
5. Ce projet de règlement touche l'ensemble du territoire.
6. Le projet de règlement 197-04-2024 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 22 octobre 2024

Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service juridique

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 22 octobre 2024. De plus, un avis abrégé sera publié dans l'édition du 22 octobre 2024 du journal "Le Régional". En foi de quoi je donne ce certificat, ce 22 octobre 2024.

---

Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service juridique